

Liberté Égalité Fraternité



L'année 2020 restera marquée par la pandémie de COVID-19. Avec les collectivités locales, les services de l'État ont dû s'adapter pour répondre aux urgences, assurer la continuité du service public et le maintien de l'activité économique essentielle à la vie de la nation.

En première ligne, les professionnels de santé ont fait face de façon remarquable à une prise en charge très nombreuse de patients malades et hospitalisés. Les services de l'État ont apporté leur concours dans l'approvisionnement en matériels de protection et le déploiement des campagnes de tests. Les forces de l'ordre ont été mobilisées pour contrôler le respect des mesures gouvernementales, en complément de leurs missions de maintien de l'ordre.

Une attention particulière a été portée aux acteurs économiques du département afin de leur permettre de traverser cette situation inédite. Les mesures d'urgence déployées par l'État (fonds de solidarité, activité partielle, prêt garanti par l'État), ont permis de maintenir le tissu économique et les compétences des salariés.

En complément de ces mesures d'urgence, le gouvernement a lancé, le 3 septembre 2020, un plan de relance de plus de 100 milliards d'euros reposant sur 3 piliers : l'écologie, la compétitivité et la cohésion. En Saône-et-Loire, ce sont au total 18,5 millions d'euros qui ont été investis pour la résilience de notre territoire en 2020. L'État s'est mobilisé pour faire connaître les mesures du plan de relance sur le terrain et pour accompagner les porteurs de projets.

Si la gestion de crise a cristallisé toutes les attentions pendant cette année 2020, l'État n'en a pas moins assuré ses missions de droit commun comme la protection des personnes et des biens.

En 2020, notre département a connu des aléas climatiques et naturels importants. La période de sécheresse et les attaques de loup ont conduit l'État à soutenir plus que jamais le monde agricole. Plus de 20 millions d'indemnités ont été versées aux élevages en Saône-et-Loire dans le cadre de la calamité sécheresse de 2019.

L'État a continué à accompagner les habitants afin de leur garantir une qualité de service et d'accompagnement dans leurs démarches du quotidien. La labellisation de 9 nouveaux Espaces France Service pour cette année 2020 en est une belle illustration.

Véritable levier du développement des territoires, l'accompagnement financier de l'État au profit des collectivités s'est poursuivi et à permis de soutenir des projets structurants pour notre département et la commande publique. Aussi à titre d'exemple, plus de 12,7 millions d'euros ont été versés au titre de la dotation de soutien à l'investissement local dont 7 millions au titre du plan de relance.

Ce rapport, s'il n'a pas l'ambition d'être exhaustif, donne à voir la diversité des actions de l'État en Saône-et-Loire.

Il m'offre l'occasion de remercier les agents des services de l'État, dont le travail quotidien nous donne la capacité de répondre aux attentes de nos concitoyens. Au cœur de la tempête, leur engagement ne s'est pas démenti cette année encore et nous permet de faire face collectivement à cette situation inédite.

Julien CHARLES Préfet de Saône-et-Loire

L'ÉTAT EN SAÔNE ET LOIRE **P.5**LES SERVICES DE L'ÉTAT **P.8**LES EFFECTIFS DES SERVICES DE L'ÉTAT **P.10**L'EFFORT FINANCIER **P.11**LES DATES CLÉS 2020 **P.12**

P.30

SOUTENIR LE MONDE AGRICOLE

P.14 GÉRER

LA CRISE SANITAIRE

P.20

PRÉSERVER L'EMPLOI ET ACCOMPAGNER LE MONDE ÉCONOMIQUE

P.22

DÉPLOYER LE PLAN DE RELANCE

P.26

PROTÉGER LES PERSONNES LES BIENS ET LEUR ENVIRONNEMENT AGRICOLE

P.33

VALORISER LE PATRIMOINE

P.35

ACCOMPAGNER LES HABITANTS DE SAÔNE-ET-LOIRE

P.40

ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS

P.46

FAVORISER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'Etat en Saône-et-Loire

juin 2021





Fabien BEN
Directeur académique
des services de l'Éducation
Nationale



Franck LEVEQUE Cédric

Directeur départemental Délég
des finances publiques de l'age



Cédric LAPERTEAUX

Délégué territorial

de l'agence régionale

de santé



Lieutenant Colonel Ronan COTTIN Délégué militaire départemental



David Anthony DELAVOËT
Secrétaire général
de la Préfecture
Sous-préfet de l'arrondissement
de Mâcon



François-Xavier RICHARDSous-préfet
Directeur de cabinet du préfet



Olivier TAINTURIER Sous-préfet de l'arrondissement Chalon-sur-Saône



Marc MAKHLOUF Sous-préfet de l'arrondissement d'Autun



Jérôme AYMARD Sous-préfet de l'arrondissement de Charolles



Philippe DEBORDE Sous-préfet de l'arrondissement de Louhans



Jean-Pierre GORON
Directeur départemental
des territoires



Georges MARTINS-BALTAR
Directeur départemental
de l'emploi, du travail
et des solidarités



Anne COSTAZ
Directrice départementale
de la protection
des populations



Colonel Guillaume DARD
Commandant
du groupement
de gendarmerie
départementale



Commissaire divisionnaire Bénédicte KIEHL-REDON Directrice départementale de la sécurité publique



Patricia PERRIER
Directrice du secrétariat
général commun



Patrice CHEMIN
Responsable de l'unité
départementale
de la direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement



Marie GUIBERT
Responsable de l'unité
départementale
de l'architecture
et du patrimoine (DRAC)



Thomas BRUGGER
Directeur départemental
de l'Office national des
anciens combattants
et victimes de guerre

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020 7 PRÉFECTURE DE SAÔNE-ET-LOIRE

Les Services de l'État

ÉDUCATION NATIONALE

Le service départemental de l'Éducation nationale est dirigé par le directeur académique des services de l'Education nationale, représentant le recteur en Saône-et-Loire. Il est chargé d'animer et de mettre en œuvre la politique éducative dans le département

Depuis le 1er janvier 2021, les missions liées aux politiques de jeunesse, d'éducation populaire, de vie associative, de sport et d'engagement, auparavant exercées par le direction départementale de la cohésion sociale, sont rattachées au ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. Les personnels qui y concourent exercercent ces missions dans les services académiques.

FINANCES PUBLIQUES

La DDFIP, Direction départementale des finances publiques, exerce une grande variété de missions relevant à la fois de la fiscalité (établissement de l'assiette et du recouvrement de l'impôt, lutte contre la fraude par la prévention et le contrôle) et de la gestion publique (gestion financière et comptable des collectivités territoriales, des établissements publics locaux et de santé, conseil et expertise économique, financière et fiscale).

Elle assure également une activité de soutien aux entreprises en difficulté.

PRÉFECTURE

- La Préfecture exerce 4 missions :
- Sécurité et ordre public
- Réglementation
- Contrôle administratif et respect des lois
 Coordination à l'échelon territorial des différentes politiques interministérialles

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL COMMUN DÉPARTEMENTAL

Depuis le 1^{er} janvier 2021, le secrétariat général commun (SGCD) permet de regrouper l'intégralité des fonctions « supports » de la Préfecture et des directions départementales interministérielles.

Ces fonctions concernent les ressources humaines, le budget, la logistique et l'informatique.

DIRECTIONS DEPARTEMENTALES INTERMINISTERIELLES

Territoires (DDT)

La Direction départementale des territoires intervient dans des domaines variés pour l'aménagement durable des territoires : environnement - agriculture - urbanisme - aménagement durable - sécurité routière - risques - habitat - rénovation urbaine - transports - territoires - eau - forêt.

Emploi, travail et solidarités (DDETS)

Depuis le 1er avril 2021, la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités regroupe les missions exercées précédemment par l'unité départementale de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (UD-DIRECCTE) et par la Direction départementale de la cohésion sociale, hors le service jeunesse, sport et vie associative qui rejoint la DSDEN.

Protection des populations (DDPP)

La Direction départementale de la protection des populations est un organisme de contrôle, dans les domaines de la santé publique vétérinaire, de la protection et de la sécurité des consommateurs ainsi que de la protection de l'environnement (ICPE).

FORCES DE SÉCURITÉ

Groupement de gendarmerie départementale

La gendarmerie est une force armée instituée pour veiller à l'exécution des lois, assurer la sécurité publique et l'ordre public, particulièrement dans les zones rurales et périurbaines, ainsi que sur les voies de communication. La police judiciaire constitue l'une de ses missions essentielles.

Direction départementale de la sécurité publique (DDSP)

La Direction départementale de la sécurité publique a une mission généraliste et variée. Présents 24h/24 sur le terrain, les policiers du département assurent la protection des personnes et des biens, l'assistance à la population, la tranquillité et le maintien de l'ordre, l'information générale du préfet et du gouvernement. Des services spécialisés dans l'investigation judiciaire sont chargés de constater les infractions à la loi pénale, de rassembler les preuves et de rechercher les auteurs, assistés dans cette mission par les agents spécialisés de police technique et scientifique, elle met en œuvre des actions de prévention et un partenariat pour prévenir la délinguance, en coproduction avec les partenaires institutionnels.

UNITÉS DÉPARTEMENTALES

Santé (DT ARS)

La délégation territoriale de l'Agence régionale de santé (ARS) contribue à l'organisation de la veille et de la sécurité sanitaires, l'observation de la santé, ainsi que l'anticipation, la préparation et la gestion des crises sanitaires, en lien avec le préfet. L'Agence définit, finance et évalue des actions de prévention et de promotion de la santé.

Environnement, Aménagement et Logement (UD DREAL)

L'unité départementale de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) participe à la mise en œuvre et à la coordination des politiques publiques de l'État relevant de ses champs de compétences (notamment s'agissant des déchets, des sites pollués, de l'implantation de parcs éoliens...).

Architecture et Patrimoine (UDAP)

L'unité départementale de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) participe à la promotion de la qualité patrimoniale, architecturale et urbaine, à la conservation et à la valorisation du patrimoine monumental. Elle veille à la préservation et à la mise en valeur des espaces protégés, des abords de monuments historiques, des sites patrimoniaux remarquables.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020 9 PRÉFECTURE DE SAÔNE-ET-LOIRE

Les effectifs des services de l'État au 31/12/2020

Direction des services départementaux de l'Éducation nationale

Délégation militaire départementale, lycée militaire d'Autun,et base pétrolière interarmées

Groupement de gendarmerie

Direction départementale de la sécurité publique

Services judiciaires du ministère de la justice

Compagnie républicaine de sécurité

École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers de Cluny

Administration pénitentiaire

Escadron 47/7 de gendarmerie mobile

76

de la protection des populations

56

Direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse

Unité départementale de la Direction réaionale des entreprises, de la du travail et de l'emploi

Ecole nationale de l'aviation civile à Saint-Yan

de la cohésion sociale

10

Délégation territoriale de l'agence régionale de santé

24

Centre des monuments nationaux

Unité départementale de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

Office français de la biodiversité

et de la qualité, site de Mâcon

7

Unité départementale de l'architecture et du patrimoine

combattants et victimes de guerre



754 473 308€ d'investissement financier de l'ÉTAT en Saône-et-Loire pour



l'année 2020

284 920€ et jeunesse

3 022 400 €

civique

175 900 000 € Aides PAC

7 300 000€

Plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles

3 000 000 €

Aide à l'installation des jeunes agriculteurs

20 340 000 €

Indemnités spécifiques perçues en 2020 (calamité sécheresse + dégrèvement TFNB)



116 400 € Promotion du sport

64 927 € Sensibilisation à la sécurité routière

482 000 €

Environnement (Natura 2000 et FEADER)

65 000€

Fonds de prévention des risques naturels



2 860 275 € Accès et retour à l'emploi

116 900 384€

Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi



Agence Nationale pour l'habitat (ANAH)

724 972 €



6 098 736€

7 946 732 € Action en faveur des

8 913 202 €

et insertion des

4 355 275 €

59 265 €

Immigration et asile

Handicap et dépendance

familles vulnérables

Prévention de l'exclusion

personnes vulnérables



Fonds national d'aménagement et de développement du territoire

des Territoires Ruraux

764 180 €

Intégration et accès

Fonds de **prévention**

de la délinguance

Développement et

amélioration de l'offre de

487 067 €

491 €

logement

à la nationalité française

440 823 €

Dotation Politique de la ville



7 916 355€ Culture



Sécurité et qualité sanitaire de l'alimentation

5 786 531€

décentralisation



à la pierre

271 570€ Dotation globale de décentralisation urbanisme



166 038€ Dotation de souten

à l'investissement des départements

228 644 098€ Dotation globale de fonctionnement aux collectivités

71 992 339€

Autres dotations de fonctionnement aux collectivités

Autres dotations d'investissement aux collectivités 48 906 718€

Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

Les dates clés 2020

Les dates clés 2020

28 MAI

Emmanuelle WARGON

Secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique et solidaire. Présentation et échanges avec les artisans du bâtiment à Dracy-le-Fort et Saint-Germain-du-Plain.

5 JUIN

Geneviève DARRIEUSSECQ,

Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants. Visite au lycée militaire d'Autun suite à la reprise des cours dans le respect des règles sanitaires dues à l'épidémie de Covid-19.

28 AOÛT

Julien DENORMANDIE,

Ministre de l'agriculture et de l'alimentation. Échanges avec les propriétaires de chevaux victimes d'agression au Centre équestre de Saint-Eusèbe.

8 DÉCEMBRE

Visite officielle du Président de la république, Emmanuel MACRON, sur le site FRAMATOME du Creusot. Rencontre avec les ouvriers, les ingénieurs et les acteurs de la filière du nucléaire dans le cadre du plan de relance.

JANVIER FÉVRIER MARS AVRIL MAI JUIN JUILLET AOÛT SEPTEMBRE OCTOBRE NOVEMBRE DÉCEMBRE

30 JANVIER

Laurent NUNEZ,

Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Intérieur. Echanges avec les forces de l'ordre aux commissariats du Creusot et de Mâcon et à la brigade de gendarmerie de Buxy sur la lutte contre les produits stupéfiants, les cambriolages et la sécurité au quotidien.

20 JUILLET

Jacqueline GOURAULT,
Ministre de la Cohésion
des territoires et des Relations
avec les collectivités territoriales,
et Agnès PANNIER-RUNACHER,
Ministre déléguée auprès
du Ministre de l'Économie,
des Finances et de la Relance,
chargée de l'Industrie.
Visite des entreprises Alfa Laval Packinox
et Société Générale des Techniques
puis table-ronde à la cité du numérique

3 OCTOBRE

Assemblée générale de l'Union départementale des maires ruraux de Saône-et-Loire en présence de **Joël GIRAUD** Secrétaire d'État à la ruralité.

31 JUILLET

Clément BEAUNE,

Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargé des Affaires Européennes. Rencontre avec les exploitants agricoles.

12 OCTOBRE

Adrien TAQUET, Secrétaire d'État chargé de l'Enfance et des Familles auprès du Ministre des Solidarités et de la Santé Signature avec le Conseil départemental d'une convention sur la stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance.

17 DÉCEMBRE

Roxana MARACINEANU,

Ministre déléguée auprès du Ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, chargée des Sports.
Remise du rapport sur la mise en œuvre de la nouvelle organisation territoriale du sport par Benjamin DIRX, député de Saône-et-Loire et rencontre avec des athlètes à l'espace Antoine Griezmman de Mâcon.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020 13 PRÉFECTURE DE SAÔNE-ET-LOIRE



GÉRER LA CRISE SANITAIRE

Les acteurs publics (collectivités locales et services de l'État) ont été fortement impactés par la crise sanitaire et ont du s'adapter pour répondre aux urgences, assurer la continuité du service public et le maintien de l'activité économique essentielle à la vie de la nation.

COORDONNER LES ACTEURS DE LA GESTION DE CRISE

Cette période a révélé la nécessité de coordonner les initiatives et les efforts d'une diversité d'acteurs institutionnels comme d'acteurs locaux et a mis en exergue les capacités d'adaptation et de réactivité de chacun d'entre eux.

Mise en place d'instances de gestion de crise dès les premières heures

Pour anticiper et prendre les décisions, pour protéger les habitants, mais aussi pour atténuer les effets de la crise sanitaire, des réunions avec les grands élus du département, dont les parlementaires, le président du conseil départemental, les représentants des associations de maires et les chambres consulaires, ont eu lieu autour du préfet chaque semaine, voir chaque jour au plus fort de la crise.

Accompagner les collectivités

Les collectivités locales comme les services de l'État se sont retrouvés quotidiennement autour du préfet dès le mois de mars 2020. Si les premières réunions ont porté sur la gestion de l'épidémie, très vite s'est posée la question de l'approvisionnement en blouses, masques puis des mesures d'urgence pour soutenir les acteurs économiques.



Pendant 9 mois, ces réunions ont évolué dans leur composition en fonction des priorités du moment mais toujours avec les mêmes objectifs:

- anticiper pour répondre mieux aux besoins,
- coordonner pour être plus efficace et atténuer les effets de la crise,
- mutualiser pour garantir l'équité territoriale.

Le rôle des Sous-préfets

Le travail des sous-préfets aux côtés des élus de leur territoire a été déterminant dans la gestion de crise

Ils ont apporté au quotidien des solutions aux problèmes sanitaires, porté un regard attentif à l'économie de leur arrondissement et sont restés à l'écoute des collectivités.

L'enjeu pour eux a été d'animer la coordination des acteurs de terrain en vue d'assurer la couverture des besoins prioritaires de la population.

Soutien à la reprise de l'activité économique

En 2020, la crise sanitaire a fortement perturbé l'économie locale et la vie des entreprises. Dans un premier temps, l'inquiétude des salariés voire des chefs d'entreprise a conduit à des décisions de fermetures d'entreprises. Le corps préfectoral et le responsable de l'UD DIRECCTE, en contact permanent avec les organisations professionnelles et les chambres consulaires ont rappelé la nécessité du maintien de l'activité économique essentielle à la vie et à la continuité de la nation. Ces rendez-vous quotidiens se sont transformés, au fil des semaines, en réunions hebdomadaires. Rendez-vous qui sont encore d'actualité aujourd'hui.



Les représentants de l'UMIH71 (Union des métiers et des industries de l'hôtellerie) ont été reçus très régulièrement pour aborder les différentes phases de fermetures administratives, la déclinaison du protocole sanitaire, la mise en place des aides d'urgence et notamment du fonds de solidarité, et capitaliser les remarques de la profession.

Les services ont travaillé en partenariat avec l'UMIH71, la CCI et les collectivités pour permettre l'ouverture des restaurants ou salles communales aux salariés du BTP et des transports dans le respect des mesures sanitaires.

Le rôle du bureau de la sécurité civile et de la défense de la préfecture

Depuis mars 2020 et encore aujourd'hui, le bureau de la sécurité civile et de la défense (BSCD) est en première ligne dans la gestion de la crise sanitaire.

Ses principales missions:

- informer la population et les collectivités sur les mesures décidées par le gouvernement et le préfet de département et leur adaptation aux cas particuliers;
- produire des actes réglementaires et des courriers permettant de rappeler les règles nécessaires pour assurer la sécurité sanitaire pendant l'épidémie (port du masque, fermeture de catégorie d'établissements et mesures individuelles...);
- lancement des dépistages grand public en lien avec l'ARS (barnums sur les places publiques, opérations vendanges ...);
- isolement: mise en place et animation de la cellule territoriale d'aide à l'isolement qui vise à faciliter ou pourvoir à l'isolement des cas positifs et des cas contact.

LES CHIFFRES CLÉS DU BSCD

159 DÉROGATIONS

permettant une ouverture encadrée de marchés, musées ainsi que des accès aux plans d'eau.

Près de

400
DÉCLARATIONS
de rassemblement traitées

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020 15 PRÉFECTURE DE SAÔNE-ET-LOIRE

ASSURER LA CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC

Le préfet a veillé aux côtés des directeurs des services départementaux de l'État à la bonne gestion des services pour assurer la continuité du service public.

Accueil des enfants dans les établissements scolaires

Les maires ont été nombreux à se mobiliser avec leurs équipes pour permettre la réouverture des écoles avec le soutien des enseignants, des inspecteurs de l'Éducation nationale, du directeur académique. Ils ont répondu présent et ont su s'adapter et faire évoluer leur organisation en fonction des différents protocoles sanitaires pour permettre un accueil optimal des élèves.

Ouverture des déchetteries et des centres de tri

Les centres de tri avaient fermé leurs portes dès le 17 mars 2020. Les sous-préfets avec l'appui de l'UD DREAL ont pris contact avec les responsables des déchetteries pour les accompagner dans la réouverture et garantir aux salariés le respect des mesures barrières.

Le Préfet est intervenu auprès de l'association Le Relais, la société ECOMOBILIER et le prestataire Chimirec pour les inciter à reprendre leur activité et permettre ainsi le bon fonctionnement des filières de recyclage des vêtements, des meubles et des huiles usées.

Enfin, la filière déchets verts a pu poursuivre son activité grâce à cette réouverture, garantissant l'approvisionnement du méthaniseur de Chagny.

Ouverture des guichets de la Poste

Les bureaux de poste, agences postales communales et points relais commerçants ont été très majoritairement fermés à compter du 17 mars 2020. Or, la configuration géographique du département et les besoins de la population nécessitaient de les rouvrir en nombre suffisant.

La sous-préfète de Louhans, en tant que représentante du préfet au sein de la commission départementale de présence postale territoriale, a fait le lien entre services de l'État, élus et représentants territoriaux de la Poste afin d'organiser une réouverture progressive.

Une attention particulière a été portée dès le mois de mars sur les périodes de versement des allocations sociales. Le corps préfectoral a travaillé avec les services de la Poste pour assurer la gestion des flux aux guichets et l'alimentation des points de retraits.

COMMUNIQUER EN PÉRIODE DE CRISE SANITAIRE

« Informer le plus grand nombre »

Dans un contexte de fortes interrogations de la part de nos concitoyens, la communication de l'État était particulièrement suivie et attendue quotidiennement pour :



- apporter des éléments de réponses au plus grand nombre,
- relayer les mesures de lutte contre l'épidémie,
- rassurer la population sur la maîtrise de la situation.

LES CHIFFRES CLÉS
DE LA COMMUNICATION
EN PÉRIODE DE CRISE

DE 150
COMMUNIQUÉS
de presse entre mars
et novembre 2020

22 CONFÉRENCES DE PRESSE

+ DE 40

sollicitations médias



Le Bureau de la Communication Interministérielle et de la Représentation de l'État, service au confluent de l'action de tous les autres services de l'État, a donc eu un rôle déterminant pendant cette période pour répondre aux nombreuses attentes.

Un travail approfondi et régulier de pédagogie contre les « infox »

Le Préfet, les directeurs départementaux des services de l'Etat, le DASEN ont veillé à faire œuvre de pédagogie tout au long de l'année pour diffuser les consignes et les messages officiels et lutter ainsi contre les rumeurs inutilement anxiogènes.

Les médias locaux et les réseaux sociaux ont été mobilisés quotidiennement pour apporter des informations en temps réel, transparentes et fiables.

GÉRER LES IMPACTS DE LA COVID-19

L'approvisionnement des équipements de protection

La question de la recherche et de la distribution rationnelle des équipements de protection individuelle pour les professionnels de santé d'abord, puis pour les personnes en situation de vulnérabilité, s'est posée en urgence dès les premiers jours du confinement.

Des réunions en audio avec les élus du territoire, les directeurs des centres hospitaliers, les représentants d'EHPAD, ont eu lieu dès mi-mars 2020 pour identifier les besoins (masques, gants, sur-blouses, etc.) des professionnels de santé.

Dons de masques

L'État a su être réactif en lançant un appel aux dons de masques, relayé par les chambres consulaires à l'échelle du département, qui a permis de recueillir dans un premier temps plus de **191 500** masques à destination des hôpitaux de Saône-et-Loire.

Les élus se sont très vite mobilisés pour faire des commandes de masques dans un marché national et international marqué par de fortes tensions sur ces protections.



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020 17 PRÉFECTURE DE SAÔNE-ET-LOIRE

Mobilisation des entreprises du territoire dans la fabrication des équipements de protection

Les services de l'État ont accompagné les initiatives des entreprises dans la production de masques, blouses, sur-blouses ou gel hydroalcoolique. Des entreprises comme les chemises Gauthier à Chalon-sur-Saône ou l'entreprise Cellande à Saint-Vincent-en Bresse ont adapté leurs outils de production pour alimenter le marché local et répondre ainsi aux besoins des personnels de santé.





Accueil des enfants de 0-3 ans du personnel de gestion de crise en crèche

Les services de l'État ont pris l'attache des intercommunalités disposant de la compétence petite enfance afin de s'assurer de la prise en charge des enfants en bas âge des personnels mobilisés dans le cadre de la crise sanitaire. En lien avec la CAF, qui a mis à disposition des parents une plateforme de recensement des besoins, les agents de la Préfecture ont apporté des réponses à tous les personnels sans solution de garde dans le département.

Accueil des enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise au sein de l'Éducation nationale

Ce dispositif basé sur du volontariat des personnels de l'Éducation nationale a permis d'accueillir les enfants des écoles maternelles, primaires et collèges dans leur propre établissement pendant les périodes de confinement.

Cet accueil a été organisé par les directeurs d'école ou les chefs d'établissement des enfants concernés, en lien avec les services de l'État. Entre le 17 mars 2020 et le 11 mai 2020

18 %

°//@

des établissements scolaires ouverts

218

élèves accueillis par jour en moyenne

860

personnels de l'éducation nationale volontaires

Accueil des personnes testées positives

Les services de l'État ont organisé la cellule territoriale d'appui à l'isolement. La cellule assure, auprès des personnes en isolement ou en quatorzaine, la mise en place de prestations individuelles et un appui à l'hébergement dans un lieu dédié à l'isolement. Ce dispositif a bénéficié à 14 personnes qui ont été accompagnées à domicile et 18 qui ont été isolées à l'hôtel.



Les forces de l'ordre mobilisées pour lutter contre la propagation du virus

Depuis mars 2020, à l'annonce du premier confinement, policiers et gendarmes ont vécu au rythme de la crise sanitaire. En plus de leur activité habituelle, ils ont été fortement mobilisés pour faire respecter les mesures gouvernementales mises en place, notamment les mesures de restriction de la circulation et les horaires de couvre-feu.



Septembre 2020, vaste opération de vérifications du port du masque et des distanciations sociales à Mâcon.



Contrôle des attestations à Louhans par la compagnie de Gendarmerie de Louhans.



La DDPP et la gendarmerie effectuent des contrôles dans les supermarchés.

Agence Régionale de Santé

Mobilisation forte au service des établissements de santé

L'ARS a supervisé deux interfaces digitales pour permettre aux soignants comme aux non-soignants de mettre leurs compétences au service des hôpitaux et établissements médico-sociaux.



L'application permet la rencontre entre les besoins urgents des établissements de santé et médico-sociaux et les compétences de soignants (étudiants, actifs, retraités...).



L'objectif de cette plateforme est de faire correspondre une offre de bénévoles disposant de compétences hors du champ du soin, avec les besoins de renforts ponctuels des établissements de santé et médicosociaux (accueil, administratif, communication, informatique, logistique, restauration...).

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020 19 PRÉFECTURE DE SAÔNE-ET-LOIRE



PRÉSERVER L'EMPLOI ET ACCOMPAGNER LE MONDE ÉCONOMIQUE

Dès le début de la crise, les services de l'État se sont organisés pour soutenir les entreprises et ont fait évoluer leurs pratiques pour être au plus près des besoins.



LES AIDES AU MONDE ÉCONOMIQUE

Dans ce contexte de crise sanitaire, l'Etat a déployé des mesures d'urgence exceptionnelles pour les entreprises du département :

Fonds de solidarité

- Le fonds de solidarité a bénéficié à 12 145 entreprises pour un montant total d'aides de

3 secteurs ont particulièrement bénéficié du dispositif:

- Hostellerie Commerce Restauration 10 millions
- Commerce 7 millions
- BTP et Services 4 millions chacun

Chômage partiel

 Le dispositif de chômage partiel a été ouvert à l'ensemble des entreprises du département. Ainsi 9 124 établissements en ont bénéficié pour

61 620 SALARIÉS bénéficiaires.

10 331 736 heures ont été indemnisées pour

100 313 000€

Cette mesure a concerné 70 % des établissements et 50 % des salariés du département.

3 secteurs ont particulièrement bénéficié du dispositif:

- Services 45 %
- Industrie 27 %
- Commerce 19 %
- La mobilisation de la Direction départementale des finances publiques sur des mesures spécifiques de bienveillance (report d'échéances fiscales, le remboursement des échéances de l'impôt sur les sociétés, délais de paiement) a bénéficié à plus de 1 000 entreprises pour 11 millions d'€.

- Prêt garanti par l'État :

Pour faire face au choc économique lié à la crise, un dispositif exceptionnel de garanties permettant de soutenir le financement bancaire des entreprises a été mis en œuvre à hauteur de 300 milliards d'euros.

En Saône-et-Loire, 601,51 millions d'euros ont été garantis par l'État pour accompagner 4 643 dossiers d'aide.



La médiation du crédit

La médiation du crédit est un dispositif public qui vient en aide à toute entreprise qui rencontre des difficultés avec un ou plusieurs établissements financiers.

Certaines entreprises, n'ayant pas obtenues un prêt garanti par l'État (PGE), ont saisi la Banque de France, qui assure un rôle très important, dans le contexte de crise, au titre de la médiation du crédit.

La Banque de France a permis à

65 ENTREPRISES
en 2020 d'obtenir un
PCE



L'ÉTAT AUX COTÉS DES ACTEURS ÉCONO-MIQUES DU TERRITOIRE

Dès le 16 mars 2020, le préfet accompagné du responsable de l'unité départementale de la DIRECCTE ont réuni les organisations professionnelles et les organisations syndicales afin de faire un point hebdomadaire.

Ces rencontres régulières se sont poursuivies tout au long de l'année 2020 et ont donné lieu à la création d'une nouvelle instance tant au niveau départemental que dans les arrondissements : la cellule de veille économique.

Cette instance permet d'échanger sur le déploiement des mesures d'urgence, d'alerter sur les problématiques rencontrées par les branches professionnelles et de mobiliser les relais sur le déploiement du plan de relance.



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020 20 PRÉFECTURE DE SAÔNE-ET-LOIRE



LE PLAN FRANCE RELANCE

En complémentarité des mesures d'urgence mobilisées pour faire face et protéger le pays des conséquences économiques et sociales de la crise de la Covid-19, le gouvernement a lancé, le 3 septembre 2020, un plan de relance historique de 100 milliards d'euros dont 40 % financés par l'Union Européenne.

La relance est verte, sociale et territoriale

La relance permet de renforcer la souveraineté économique et l'indépendance technologique.



1/3

du budget annuel de l'État

La relance se veut écologique. L'objectif est de faire de l'économie française la première économie décarbonée européenne. Pour ce faire, 30 milliards sont consacrés à quatre secteurs prioritaires : la rénovation énergétique des bâtiments, les transports, la transition agricole et l'énergie. Ces investissements permettent à la France de se développer en adoptant une croissance durable et juste.

La relance se veut plus résiliente et plus responsable. La crise a rappelé l'importance de préserver les savoir-faire industriels, scientifiques et technologiques pour assurer la résilience et la souveraineté nationale. Le plan de relance vise donc à renforcer la compétitivité de la France en renforçant l'accompagnement du secteur industriel, favorisant la relocalisation de secteurs clés, soutenant l'innovation en opérant une transition environnementale, énergétique et numérique.

La relance est aussi sociétale, solidaire, sociale et territoriale.

36 milliards d'euros sont ainsi alloués à l'objectif de cohésion du plan, à savoir la préservation et la sauvegarde de l'emploi sur les territoires, le soutien massif au système de santé et un accompagnement spécifique pour les collectivités territoriales.

LES OUTILS D'INFORMATIONS

Pour faire connaître les mesures du plan de relance les services de l'État à tous les échelons ont mobilisé plusieurs outils :

Le site national planderelance.gouv.fr

Ce site national regroupe l'ensemble des mesures du plan de relance indiquant les modalités d'accès aux différents appels à projets ou aux formulaires pour des demandes de financement.

Un site régional Relance-bfc.fr

Ce site internet commun à l'État et au Conseil régional a vocation à informer et orienter les usagers, collectivités, entreprises sur les dispositifs de relance prévus en 2021 et 2022 en Bourgogne Franche-Comté. Il recense l'ensemble des aides disponibles et à venir en provenance de l'Europe, de l'État ou du Conseil régional et comprend les coordonnées des interlocuteurs à même de renseigner les bénéficiaires.



PILOTAGE ET SUIVI DU PLAN DE RELANCE

Au niveau départemental, échelon opérationnel, l'État s'est doté d'une forte capacité de pilotage et d'animation du plan de relance, au plus près des acteurs et des territoires.

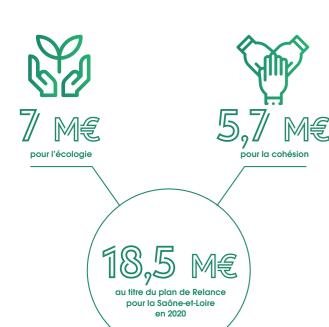
Comité départemental de suivi du plan de relance



Le préfet Julien CHARLES a installé le comité départemental du plan de relance le 27 novembre 2020. Cette instance qui réunit l'ensemble des acteurs de l'État, les collectivités et les acteurs du monde économique a pour objectifs de suivre la déclinaison du plan de relance et faire connaître les appels à projets.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020 23 PRÉFECTURE DE SAÔNE-ET-LOIRE

LE PLAN DE RELANCE EN « UN JEUNE, SAÔNE-ET-LOIRE UNE SOLUTION »







LE PLAN

Le plan « 1 jeune, 1 solution », lancé à l'été 2020, vise à offrir une solution à chaque jeune. Avec plus de 9 milliards d'euros investis, il mobilise un ensemble de leviers :

- Aide aux entreprises pour favoriser l'embauche des jeunes,
- Aides financières aux jeunes les plus éloignés de l'emploi,
- Accompagnement et formation.

L'objectif est de ne laisser personne sur le bord de la route.

+ DE 7600

ieunes ont bénéficié du « plan ieune » en 2020 dans le département

2863 entreprises

ont été aidées pour faciliter l'entrée des jeunes dans la vie professionnelle:

- 1 463 primes à l'embauche financées
- 1 183 contrats d'apprentissage aidés
- 93 contrats de professionnalisation aidés
- 140 jeunes ont signé un Parcours emploi compétences
- 11 jeunes ont signé un Contrat initiative emploi



3599 ieunes

les plus éloignés de l'emploi ont été aidés via une allocation et un parcours d'insertion dans l'emploi :

- 480 jeunes en parcours IAE
- 2 591 jeunes en PACEA
- 528 jeunes en Garanties Jeunes

En parallèle, 1 119 jeunes ont bénéficié d'un accompagnement intensif et 1 425 jeunes d'une formation.

SOUTIEN À LA FILIÈRE INDUSTRIELLE

Doté de 400 millions d'euros d'ici 2022 à l'échelle nationale, le

- « fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires » entend financer les projets industriels les plus structurants pour les territoires :
- · les créations et les extensions de sites,
- · la modernisation de nouveaux équipements.

Les projets soutenus dans ce cadre sont sélectionnés par le Conseil régional et la Direccte, au travers de revues régionales d'accélération. Ces projets doivent avoir un impact social et économique fort: maintien et création d'emplois, décarbonation, formations, approfondissement des collaborations avec les acteurs territoriaux, etc.

En 2020, 11 projets ont été financés pour un montant de 7.2 millions d'aides

- Massilly (Massilly, 71): 800 000 €

- Vitrage Isolant Technique (Hautefond, 71): 723 000 €

- Tournus Equipement (Tournus, 71): 750 000 €

- CGM (Fontaines, 71): 800 000 €

- Micropolymers (Saint Forgeot, 71): 560 000 €

- Girondor (Fragnes la Loyère, 71): 600 000 €

- Protoform (Châlon sur Saône, 71): 800 000 €

- EVAMET (Creusot, 71): 800 000 €

- Matière (Creusot, 71): 500 000 €

- Maroquinerie (Mâcon, 71): 500 000 €

- Dulcesol (Chalon): 400 000 €

NUCLÉAIRE

FRAMATOME avec 3 sites : Chalon-sur-Saône, Saint Marcel et Le Creusot, et plus de 2 300 salariés pour le seul département, est un acteur industriel de premier plan en tant que fournisseur de solutions nucléaires.



Lors de sa visite du site de FRAMATOME, au Creusot, le 08 décembre 2020, le Président de la République a annoncé la mobilisation du plan de relance pour soutenir la modernisation industrielle et le renforcement des compétences de la filière nucléaire.

La Bourgogne-Franche-Comté et plus particulièrement le département de Saône-et-Loire fait partie de la Nuclear Valley, seul pôle de compétitivité dédié au nucléaire civil en France. Le plan de relance va soutenir la recherche et le développement (R&D) dans la filière nucléaire.

Le Préfet Julien Charles a visité l'entreprise Tournus Équipement, entreprise lauréate au titre du plan de relance. Tournus équipement est un fabricant français spécialisé dans la production de mobilier et matériel de cuisine en inox destiné à la restauration commerciale et collective.

Le projet vise à remplacer une panneauteuse datant de 1999 par une machine de dernière technologie.



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020 25 PRÉFECTURE DE SAÔNE-ET-LOIRE 24



PROTÉGER LES PERSONNES, LES BIENS ET LEUR ENVIRONNEMENT

LES FORCES DE L'ORDRE



1 441

membres des forces de l'ordre en Saône-et-Loire

712

militaires du groupement de gendarmerie

176

fonctionnaires de la compagnie républicaine de sécurité

132

militaires de l'escadron 47/7 de gendarmerie mobile

421

fonctionnaires de police

PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE



VISITE DANS LES QUARTIERS DE MÂCON

Le 26 novembre 2020 , le Préfet Julien Charles s'est rendu dans le quartier de la Chanaye, à Mâcon, à la suite de faits de violences urbaines.

Il a accueilli sur le terrain trois sections de la Compagnie Républicaine de Sécurité 39 de Nancy. Ces 66 fonctionnaires ont été affectés à Mâcon, dans le cadre d'une mission de sécurisation, en renfort des effectifs de la direction départementale de la sécurité publique dans ses missions de maintien de l'ordre public.



Lutte contre les trafics de stupéfiants

La lutte contre les trafics de stupéfiants reste un axe fort de l'action des forces de l'ordre qui obtiennent des résultats très positifs en démantelant régulièrement des trafics dans le département.



29 trafics démantelés en zone police

7

trafics démantelés en zone gendarmerie, en 2020.



Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD)

Le FIPD permet le financement d'actions de prévention de la délinquance et d'actions de prévention de la radicalisation, en association avec les collectivités locales et le milieu associatif. Ce fonds est ventilé autour de 4 programmes :

- délinquance = 155 800 €
- radicalisation = 25 000 €
- sécurisation (vidéoprotection, établissements scolaires et équipements policiers municipaux) = 238 267 €
- sécurisation des lieux de culte = 13 000 €
- enveloppe exceptionnelle = 55 000 €



487 C67 (

Sécurisation des lieux de culte et des établissements scolaires

À la suite de l'attentat du 16 octobre 2020 à Conflans-Sainte-Honorine, un appel à projets exceptionnel, lancé par le ministère de l'Intérieur pour la sécurisation des lieux de culte et des établissements scolaires, a permis le financement de 4 dossiers pour le département pour un montant de 55 000 € au total :

- La cathédrale Saint-Lazare d'Autun,
- 4 églises et la cathédrale sur Mâcon et alentours,
- 3 écoles de la commune de Chagny,
- 4 groupes scolaires sur la commune de Chatenoyle-Royal.





Le FIPD a financé le projet de l'association PREVANET à hauteur de 10 000 €. Cette association, à travers des ateliers Jeunesse & Numérique (AJEN), propose des actions éducatives, créatives et interactives pour former les professionnels et sensibiliser les jeunes (13-26 ans) et les familles sur les problématiques liées au numérique (addiction, complotisme, désinformation, radicalisation, etc).

L'objectif de ce projet est d'aider les jeunes à cerner le processus de radicalisation.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020 26 PRÉFECTURE DE SAÔNE-ET-LOIRE

MILDECA

La mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA) gère le fonds de concours « drogues » alimenté par le produit des avoirs criminels définitivement confisqués au moment des condamnations. Ce fonds est géré par la direction des sécurités de la préfecture.



14 projets financés en 2020 pour un montant de





LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET INTRAFAMI-LIALES

Les périodes de confinement ont exacerbé les comportements violents au sein des foyers.

L'État a renforcé ses dispositifs afin que les victimes puissent être accompagnées plus rapidement :

- création de lieux « refuge » dans les centres commerciaux ou pharmacies pour pallier la fermeture des lieux d'accueil habituels;
- interventions systématiques à domicile des forces de l'ordre ;
- mise en place de moyens silencieux via le 114 ou les plateformes de signalement;
- priorisation du traitement judiciaire des violences intrafamiliales;
- ouverture de 18 places d'hébergement supplémentaires à l'AFPA à Montceau-les-Mines.



réseaux VIF actifs en 2020 en Saône-et-Loire

Ces réseaux, reflet d'un travail partenarial, permettent un accompagnement des victimes, de la prise de la plainte à l'accompagnement social et juridique, jusqu'à la mise en sécurité des personnes.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Digitalisation des outils de prévention routière

Les périodes de confinement ont été l'opportunité de repenser les outils de sensibilisation à la prévention de la sécurité routière. Ainsi, le pôle « sécurité routière » de la direction départementale des territoires a élaboré un outil en e-learning, gratuit et disponible sur PC, smartphone et tablette.

Ce serious game permet de réviser les notions de sécurité routière. Le public est invité à choisir un scénario (jeunes/séniors/actifs) pour devenir le héros d'une aventure ludique et réaliste.

Ce dispositif a pour ambition de sensibiliser aux risques routiers liés à la vitesse, à la fatigue, à l'inattention, à l'alcool...



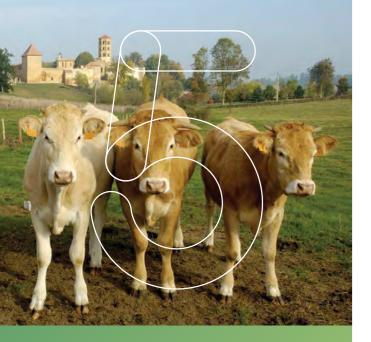
PRÉVENTION DES ACTES DE CRUAUTÉ ENVERS LES ANIMAUX

En 2020, 25 attaques sur une trentaine d'animaux ont été recensées, majoritairement dans l'ouest du département. Fortement mobilisées dans la prévention des actes de cruauté envers les animaux, les forces de gendarmerie ont déployé plusieurs actions :

- renforcement de la présence sur le terrain via les opérations
 « bucéphales » consistant à contrôler une zone de jour comme de nuit avec des moyens rares : motos tout terrain voire un hélicoptère;
- patrouilles de terrain fixes et mobiles déployées en coordination avec les parquets aux fins de rechercher des preuves : des armes blanches, produits anesthésiants, outillages d'abattoir, etc...:
- réunions publiques avec les éleveurs pour échanger sur les recommandations techniques et organisationnelles à mettre en œuvre pour protéger au mieux les animaux en lien avec la FDSEA et la chambre d'agriculture;
- réalisation d'actions de communication afin de sensibiliser la population : articles de presse, messages sur les réseaux sociaux, campagne de SMS « VIGIAGRI » dont le dernier envoyé à plus de 1600 destinataires le 21 octobre 2020.



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020 29 PRÉFECTURE DE SAÔNE-ET-LOIRE



Soutenir le monde agricole

UNE ANNÉE ENCORE MARQUÉE PAR LA SECHERESSE

Calamité sécheresse



20,34 M€

ersés pour 2000 élevages suite à la calamité sécheresse de 2019

L'été 2020 a de nouveau été marqué par une sécheresse longue et intense, pénalisant fortement les milieux aquatiques et fragilisant certaines activités économiques et en particulier agricoles. Suite aux réunions du comité départemental sécheresse, le préfet a pris 8 arrêtés fixant des mesures de restriction des usages de l'eau de plus en plus contraignantes.

Le 2 septembre, la quasi-totalité du département était placée en situation de crise.



Gestion de la sécheresse 2020

Mesures de restrictions des usages de l'eau dans le département de Saône-et-Loire

La Direction départementale des territoires (DDT) au service de la profession agricole

La DDT a été de nouveau sollicitée par la profession pour préparer un dossier de reconnaissance de calamité sécheresse sur fourrages.

Plusieurs tournées sur le département, en juillet dans l'ouest, puis en août sur l'est, ont permis :

- de constater l'intensité inédite de cette sécheresse et de son impact sur les exploitations,
- d'organiser une mission d'enquête en novembre, pour la réalisation de bilans fourragers sur 30 exploitations réparties sur l'ensemble du département.

Cet important travail a donné lieu à un dossier de demande de reconnaissance de calamité en vue de la réunion du comité national de gestion des risques du 20 janvier 2021.



AIDES DIRECTES AU MONDE AGRICOLE

175,9 m€

d'aides directes au titre de la PAC 2020

JEUNES AGRICULTEURS

3 ME

de dotations « jeune agriculteur » pour 79 candidats à l'installation.

AIDES À LA MODERNISATION

7,3 ME

de subventions dans le cadre du plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations pour 313 dossiers.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020 30 PRÉFECTURE DE SAÔNE-ET-LOIRE

LA PRÉSENCE DU LOUP CONFIRMÉE DANS LE DÉPARTEMENT

Comité départemental de suivi du loup

Le comité départemental de suivi du loup s'est réuni le 9 décembre 2020 pour dresser le bilan des attaques survenues dans le Charolais entre les mois de juin et novembre et pour échanger sur les enseignements et les suites à donner.



Ce comité, regroupant les services de l'Etat, les collectivités, la profession agricole, la fédération de chasseurs et les associations environnementales, a permis de faire le point sur le déploiement du plan national d'action sur le loup et les activités d'élevage (protection des troupeaux, indemnisation des éleveurs, autorisation de tirs dérogatoires).



58 CCC €

d'indemnités pour les éleveurs victimes d'attaques



Office Français de la Biodiversité (OFB)

1600 HEURES

de travail dédiées au loup du Charolais.

42 DÉPLACEMENTS

pour effectuer les constats d'attaque.

Identification de l'animal

Afin de mettre en évidence la présence du prédateur, l'OFB a procédé au recueil d'indices de terrain, à l'analyse des témoignages et à la mise en place de nombreux pièges photographiques. Ainsi ces clichés ont permis d'identifier l'animal notamment les 27 juillet à Beaubery, 16 octobre à Baron et 11 novembre à Viry.

Constat d'attaque

Chaque attaque a fait l'objet d'un constat d'attaque réalisé in situ par un agent de l'OFB en présence de l'éleveur afin de recueillir des éléments techniques (morsures, consommation...); constat transmis à la DDT pour instruction et déclenchement des indemnisations..

Formation

À travers la présence de sa brigade mobile d'intervention Grands Prédateurs Terrestres, l'OFB a également formé les partenaires (lieutenants de louveterie, éleveurs et certains chasseurs) à la mise en œuvre opérationnelle des mesures de défense des troupeaux.



PLAN DE
RELANCE: UN
EFFORT DE
2 MILLIARDS
D'EUROS POUR
LA CULTURE

Cinq grandes priorités du plan de relance pour la culture

- 1. la restauration du patrimoine,
- 2. l'aide au spectacle vivant et aux établissements publics de création,
- le soutien aux artistes et aux jeunes créateurs à travers des aides spécifiques à l'emploi, un programme exceptionnel de commande publique et un renforcement de l'enseignement supérieur culturel,
- 4. la consolidation des filières culturelles stratégiques (presse, cinéma et audiovisuel, livre, audiovisuel public...),
- des investissements d'avenir pour les industries culturelles et créatives.



4 projets soutenus pour la Saône-et-Loire

• 2 projets pour Bibracte **2,52 M€**

Création d'une salle d'exposition, reconversion d'une salle en auditorium et extension de l'abri du cœur urbain de l'oppidum de Bibracte, Saint-Léger-sous-Beuvray.

Cathédrale d'Autun 1 M€
 Aménagement du trésor de la cathédrale Saint-Lazare,
 Autun

Musée Rollin 1,5 M€
 Réserves du musée du Grand Rolin à Autun.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020 32 PRÉFECTURE DE SAÔNE-ET-LOIRE

ARCHÉOLOGIE ARCHÉOLOGIE PROGRAMMEE

CLUNY, abbaye Saint-Pierre-Saint-Paul

La fouille programmée dirigée par Anne Baud (Université Lyon 2) en collaboration avec le CNRS, entre 2015 et 2019 à l'emplacement de l'ancienne infirmerie des moines, avait mis à jour un important dépôt monétaire en argent du XIIème siècle. Un projet collectif de recherche (2019-2022), financé par l'État (DRAC) et l'UMR 5138 (Lyon 2), a été mis en place pour l'étude de cet ensemble remarquable qui comprend également une petite bourse en peau nouée renfermant 21 dinars arabes en or, une bague sigillaire en or enchâssant une intaille antique, des feuilles d'or pliées dans un contenant en peau et enfin une piécette d'or présentant une face quadrillée.

Le trésor a fait l'objet d'une présentation au public lors d'une exposition temporaire en octobre 2020 au musée Ochier à Cluny.



PONTOUX (71), lit du Doubs

Un chantier de fouille est en cours sur le pont romain qui permettait de franchir le lit du Doubs. Les vestiges sont conservés au fond de ce cours d'eau depuis 2000 ans et ce malgré l'érosion et les destructions liées aux dragages. Il subsiste trois fondations de piles dont l'architecture est particulière. Munies

d'un avant-bec triangulaire, elles sont constituées de cadres en poutres de bois (chêne) formant des caissons aui étaient remplis de pierres, et de pieux de fondation plantés dans le sous-sol.



Orthophoto de la pile 3 du pont romain de Pontoux (Saône-et-Loire)

PRÉVENTIVE



AUTUN (71), Saint-Pantaléon, hameau de Saint-Pierre

Sur prescription de l'État (DRAC), une fouille archéologique par l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) a été conduite de juin à septembre 2020 sur une parcelle privée de 1 340 m². Cette fouille a concerné plus de 230 sépultures paléochrétiennes appartenant au cimetière associé à l'ancienne église Saint-Pierre-L'Etrier, encore conservée en partie en élévation aujourd'hui. Ce site a accueilli les tombes des premiers évêques d'Autun et a livré, en 1839, la plus ancienne inscription chrétienne de Gaule (inscription grecque « de Pectorios »). Plusieurs tombes ont révélé un mobilier remarquable dont, notamment, un vase exceptionnel en verre comportant une inscription en latin et appartenant à la catégorie des vases « diatrètes » caractéristiques du 4e s. ap. J.-C. dont très peu d'exemplaires sont parvenus jusqu'à nous.

Après les études et analyses requises, ces objets intégreront les collections du musée Rolin à Autun.



Accompagner les habitants de Saône-et-Loire

GARANTIR UNE OFFRE DE SERVICES AUX HABITANTS

Les espaces France Services en Saôneet-Loire

Les Espaces France Services regroupent en un lieu unique les services des 9 partenaires, ci-dessous, permettant ainsi aux usagers d'être accompagné dans leur démarche de la vie quotidienne.

- CAF - Ministère de - CPAM l'Intérieur - Pôle emploi - Ministère de la Justice - La poste - Finances publiques - CARSAT

- MSA



En 2020, 10 nouvelles structures labellisées

Les espaces France Services sont positionnés sur les communes de Cluny, Matour, Issy-L'évêque, Saint-Germain-du-Bois, Toulonsur-Arroux, Chauffailles, Melay, Saint-Bonnet-de-Joux, Senneceyle-Grand et Verdun-sur-le-Doubs.

Cette labellisation s'accompagne d'une subvention de l'État de 30 000 euros par an en complément de la prise en charge des dépenses de formation initiale.



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020 PRÉFECTURE DE SAÔNE-ET-LOIRE 34

LE NUMÉRIQUE CONTRE LA

France très haut débit



40,98 M€

de l'Etat aux côtés du Conseil départemental

3,38 M€

de l'État pour une montée temporaire du débit en attendant l'accès de tous à la fibre en 2025.

France Mobile

7 SITES

d'implantation d'une antenne ont été retenus en 2020 dans le cadre du "New Deal – Dispositif de couverture ciblée" contribuant à résorber les zones blanches.



Par ailleurs, à l'initiative du Préfet de région et de la Présidente du Conseil régional, une campagne de mesures a été lancée en lien avec les présidents d'EPCI afin de disposer d'une cartographie plus

fiable de la couverture en téléphonie mobile dans le département.

LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ



3 Points Conseil Budget en Saône-et-Loire

Les trois premiers Points Conseil Budget du département, portés par l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) et le PIMM'S Bourgogne

du Sud, ont été labellisés par l'État en fin d'année 2020.

Ils ont pour mission l'accompagnement des personnes pouvant rencontrer des difficultés financières et contribuent ainsi à la prévention du surendettement.

Aides alimentaires



L'État a renforcé son soutien à la Banque alimentaire départementale pendant toute la crise sanitaire. Cela a permis de maintenir une activité et ainsi éviter les ruptures notamment dans les épiceries sociales.



413 777 € d'aides alimentaires en 2020 dans le cadre de la crise sanitaire

250 502 (

ont été versés notamment aux Restos du cœur pour la distribution de repas, au Secours populaire pour la distribution de colis alimentaires, et au Secours catholique pour les paniers solidaires.

163 275

soit 4 665 chéquiers ont été distribués auprès des associations d'hébergement ou d'accompagnement des personnes sans domicile.

Déploiement d'une crèche AVIP dans le cadre du schéma départemental des services aux familles

La CAF a accompagné la ville de Montceau-les-Mines pour la mise en place d'une crèche à vocation d'insertion professionnelle (AVIP). Cette dernière réserve des places aux jeunes enfants (de 0 à 3 ans) dont les parents sont en situation de recherche intensive d'emploi.

Ce dispositif permet à ces derniers de bénéficier d'un accompagnement social et professionnel en vue de leur intégration durable sur le marché du travail.

FAVORISER LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Colos apprenantes

158 enfants ont bénéficié de 16 « colos apprenantes » sur le département pour un montant de

59 000 €

Les « Colos apprenantes » s'inscrivent dans l'opération « Vacances apprenantes » qui a pour objectif de répondre aux besoins d'expériences collectives et de remobilisation des savoirs après les périodes de confinement qu'a connu notre pays.

Ce dispositif a permis à l'État de labelliser des séjours associant renforcement des apprentissages et activités de loisirs autour de la culture, du sport, du développement durable, en prenant en charge 80% des frais de séjour.



La structure Signal des Cygneaux a organisé une colo apprenante du 17 au 21 août 2020 à GENELARD touchant majoritairement un public à spécificités « dys », voire des enfants atteints d'un trouble autistique.

Plan quartier d'été – Plan quartier d'automne



E RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Pour prévenir les risques de décrochage scolaire, 276 084 euros de crédits spécifiques politique de la ville ont été alloués pour des projets de lutte contre la fracture

numérique, d'écoles ouvertes et de renforcement des accueils de loisirs pour les enfants et les jeunes pendant les vacances scolaires d'été et d'automne 2020.

MONTCEAU-LES-MINES, AUTUN ET MÂCON ACCUEILLENT « PROX' RAID AVENTURE » LORS DES QUARTIERS D'ÉTÉ 2020

Durant 3 jours, les jeunes et les familles ont pu participer à des activités sportives et des ateliers de prévention et de découverte des métiers des forces de sécurité. Cette action a constitué un moment privilégié de rencontre et de dialogue entre les forces de l'ordre et les jeunes pour renforcer leur compréhension mutuelle. L'État a financé cette action à hauteur de 9 000 €.



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020 36 PRÉFECTURE DE SAÔNE-ET-LOIRE

PROTECTION DE L'ENFANCE

La protection de l'enfance vise à garantir la prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant, à soutenir son développement physique, affectif, intellectuel et social et à préserver sa santé, sa moralité et son éducation. C'est une politique décentralisée dont le chef de file est le Conseil départemental.

À ce titre, L'État et le Conseil départemental s'engagent pour la prévention et la protection de l'enfance en signant une convention co-financée, qui définit les engagements stratégiques pour la période 2020-2022 :

- agir le plus précocement possible pour répondre aux besoins des enfants et de leur famille;
- sécuriser les parcours des enfants protégés et prévenir les ruptures ;
- donner aux enfants les moyens d'agir et garantir leurs droits ;
- préparer leur avenir et sécuriser leur vie d'adulte.



Cette contractualisation s'articule par ailleurs avec la convention pauvreté, signée en 2019, dont l'un des axes est de tendre à « zéro sortie sèche de l'Aide Sociale à l'Enfance ».



de subvention de l'État sur la période 2020-2022 pour le Conseil départemental

Visite dans le Charolais d'Adrien Taquet, secrétaire d'État en charge de l'enfance et des familles auprès du ministre des Solidarités et de la Santé le 12 octobre 2020

Le secrétaire d'État a visité l'Institut éducatif Saint-Benoît à Charolles afin d'y poser la première pierre du projet de construction de 6 cottages à destination des adolescents. Cette illustration est une des réponses à la problématique des sorties sèches du dispositif de l'aide sociale à l'enfance.

En effet, cette initiative favorise la responsabilisation et la valorisation des jeunes.



POURSUIVRE LES TRAVAUX DE LA RCEA

2020, une année charnière pour le programme d'aménagement de la Route Centre Europe Atlantique en Saône-et-Loire.

La phase 1 du programme d'aménagement à 2x2 voies de la RCEA s'est achevée dans le respect des délais annoncés.

Malgré la crise sanitaire, le programme se poursuit à un rythme soutenu, avec le déploiement de la phase 2 et ses 11 opérations.

L'année 2020 a été rythmée par :

- -le début des travaux de l'opération entre le Col des Vaux et la Chapelle-du-Mont-de-France en mars,
- la mise en service de l'aire de Montchanin au mois de juillet,
- la mise en service de l'aire du Charolais en octobre.

Phase 1

197,5 M€

et 7 opérations, 36 km de linéaire Rmis à 2x2 voies

Phase 2

328 M€

et 11 opérations



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020 38 PRÉFECTURE DE SAÔNE-ET-LOIRE



Accompagner les collectivités



24 villes lauréates « Petites Villes de Demain » en Saône-et-Loire

Ce dispositif, porté par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT), s'adresse aux villes de moins de 20 000 habitants et à leur EPCI, qui ont pour projet de travailler sur la revitalisation de leur territoire. Les projets, au profit de leur centreville, portent sur la rénovation de l'habitat, la revitalisation commerciale, la mobilité, la mise en valeur des formes urbaines et l'aménagement des espaces publics.

Les services de l'État apportent un soutien financier pour le recrutement d'un chef de projet au niveau de l'EPCI ainsi qu'un appui en ingénierie via les services de la DDT.

MINISTRE DEL ACOMESON DEL ACCIDENCE MATIONALE MATIONALE

L'INVESTISSEMENT FINANCIER DE L'ÉTAT

L'accompagnement financier des collectivités, par l'État, demeure un levier majeur du développement des territoires

DGF

En 2020, la Dotation globale de fonctionnement a été stabilisée à

228 644 000 €

DETR

La dotation d'équipements des territoires ruraux a permis le financement de **301 projets** d'investissement pour un montant de

14 158 120 €

La commune de Jalogny a bénéficié, en 2020, d'une subvention de 11 759 € au titre de la DETR pour la rénovation de la grange communale



La commune de Vincelles a bénéficié de **8 233 €** au titre de la DETR 2020 pour la création du aire de jeux pour enfants.



FNADT

Le Fonds national d'aménagement et de développement du territoire d'un montant de

1 214 713 €

dont

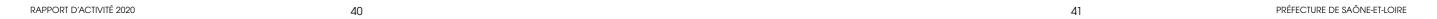
661605€

pour soutenir des projets inscrits dans des contrats signés entre l'État et les territoires

<u>DSID</u>

La dotation de soutien à l'investissement des départements a permis de subventionner **2 projets** portés par le conseil départemental, pour un montant total de

1166 038 €



DSIL

La dotation de soutien à l'investissement local a été attribuée à **10 projets** pour un montant de

5 764 180 €

Aéroport de Saint Yan

Le projet porté par le SYAB (Saint Yan Air'e Business), vise la remise niveau des infrastructures aéroportuaires, et notamment des pistes et voies de circulation de l'aérodrome, ainsi qu'un balisage lumineux.

Financement État :

> 2020 · 3 840 000 euros

> 2021 · 2 120 000 euros

> 2022 - 760 000 euros



DPV

440 823 €

est attribuée depuis déjà 3 ans à la ville
de Mâcon pour soutenir des projets
d'investissement sur les 3 quartiers prioritaires.
En 2020, L'État a soutenu sur le quartier de la Chanaye
la démolition de l'annexe du centre social
et le réaménagement du site pour un montant
de 50 310 €.



DSIL exceptionnelle

Cette dotation liée au plan de relance a permis de financer 32 projets pour un montant d'aides aux collectivités de 7 081 080€.

La commune du Miroir a obtenu une dotation de 189 204 euros pour la rénovation énergétique de son groupe scolaire.

La rénovation énergétique de l'Hôpital Corsin, projet porté par la commune de Tramayes, a bénéficié d'un soutien de l'État de plus d'un million d'euros.

L'ÉTAT AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS

Organiser les mobilités



L'État a pour ambition d'accompagner les investissements en matière de développement des infrastructures ferroviaires, fluviales, portuaires et de transport

collectif en site propre.

La « mission mobilité », au sein de la Direction départementale des territoires est une ressource permanente, à disposition des acteurs de la mobilité en Saône-et-Loire : collectivités locales, transporteurs et associations.

En 2020, la « mission mobilité » a favorisé la mise en relation des acteurs, permettant de mieux appréhender les problématiques liées à la mobilité ou de partager les bonnes pratiques.

Grâce à un travail de veille, 18 lettres d'information électronique leur ont été adressées tout au long de l'année, abordant des sujets réglementaires, financiers ou techniques. Appuyée par l'expertise de la cellule régionale France Mobilité et la DREAL, elle a également répondu à une trentaine de questions émanant du réseau. Par ailleurs, le 16 octobre, une rencontre a été organisée avec les EPCIs sur le thème de la prise de compétence mobilité par les intercommunalités dans le cadre de la Loi d'Orientation des Mo-



Accompagner les collectivités sur la gestion des déchets

L'organisation de la Saône-et-Loire en matière de traitement des déchets ménagers et assimilés résulte du plan

départemental approuvé le 25 mars 2010.

En particulier le département compte :

- deux unités de stockage à Granges et Chagny
- deux unités de tri-mécano biologiques à Torcy et Chaany
- une unité de méthanisation à Chagny
- divers centres de tri (dont une unité à Digoin)

Le plan départemental a cédé la place au plan régional voulu par la loi NOTRe approuvé le 15 novembre 2019.

La loi TECV (transition énergétique pour une croissance verte) promulguée le 17 août 2015 fixe pour sa part des objectifs ambitieux pour la prévention et le traitement des déchets.

Elle fixe en particulier l'objectif d'une réduction de 50 % des quantités de déchets mis en décharge à l'horizon de 2025.

De fortes contraintes pèsent aujourd'hui sur les choix opérés et obligent les collectivités à des mutations importantes :

- 1 réduction des quantités de déchets mis en décharge;
- 2 extension des consignes de tri;
- 3 tri à la source des bio-déchets.

Économiquement, ces investissements nécessitent d'œuvrer pour une coopération et pour une mutualisation des outils entre collectivités. Les services de l'État, UD DREAL, ADEME, Sous-préfets, accompagnent les élus pour les aider à trouver des solutions :

- mettre à plat l'état des lieux et le partager,
- engager des coopérations entre territoires,
- inciter à proposer des solutions collectives solutions.

C'est dans ce cadre que depuis la fin d'année 2020, les services organisent régulièrement des réunions avec les élus pour faire émerger un consensus et trouver des solutions pour l'extension des consignes de tri.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020 43 PRÉFECTURE DE SAÔNE-ET-LOIRE

2020 l'année des élections départementales et sénatoriales

Les services de la préfecture et des sous-préfectures garant du processus électoral

Les services de la préfecture et des sous-préfectures ont œuvre au bon déroulement des élections municipales dans un contexte de crise nécessitant la mise en place de protocoles sanitaires adaptés et d'un accompagnement accru des élus.

L'organisation des élections

En amont, les agents du service des élections travaillent à :

- Diffuser à l'ensemble des communes les consignes relatives à la mise à jour des listes électorales.
- Organiser les deux tours de scrutins.
- Recueillir, vérifier et enregistrer les candidatures.
- Mettre en place les commissions de contrôle des listes et de propagande.

Le déroulé des élections

- Garantir le bon déroulement des scrutins.
- Proposer une permanence capable d'accompagner les présidents des bureaux de vote notamment en cas d'impossibilité d'ouverture le jour du scrutin.

Les résultats des élections

- Organiser la réception et l'enregistrement des résultats le soir des scrutins ainsi que la remontée des résultats au ministère de l'intérieur.
- -Vérifier la conformité des résultats communiqués par un contrôle des procès-verbaux établis par les bureaux de vote.
- Saisir le juge de l'élection en cas de résultats proclamés contestables.

Le remboursement des frais de campagne



En amont de l'élection, le bureau s'occupe plus particulièrement du travail de prévision et d'analyse des résultats du scrutin pour les deux tours, de la désignation des 3 bureaux de vote test qui détermineront le taux de participation dans le département à 12 h et 17 h.

Le bureau fournit un important travail de nuançage des candidatures, en lien avec les sous-préfectures, pour permettre l'analyse a posteriori des résultats selon les sensibilités politiques qui constituent le paysage français. Ces attributions de nuances ont concerné l'intégralité des listes de candidatures des 26 communes de plus de 3 500 habitants du département ou chefs-lieux d'arrondissement.

Pendant la soirée électorale, le bureau transmet à l'ensemble de la presse locale les résultats du département et se tient à la disposition du préfet et des élus pour fournir, en temps réel, des résultats plus ciblés.



L'accompagnement des communes sans conseil municipal

En Saône-et-Loire, deux communes ont été accompagnées par les services de la préfecture faute d'élection d'un conseil municipal suffisamment pourvu. Le bureau de la réglementation et des élections a mis en place des délégations spéciales, constituées d'anciens fonctionnaires, de commissaires enquêteurs... qui ont géré les affaires courantes jusqu'à l'organisation d'un nouveau scrutin et l'installation d'un conseil municipal.



Élections sénatoriales

Le bureau des élections et de la réglementation de la préfecture a organisé l'élection des délégués communaux en juillet, Après une phase de préparation le 27 septembre 2020, les équipes de la Préfecture ont tenu le bureau de vote unique à Sennecé les Mâcon. A l'occasion de ce scrutin, trois sénateurs ont été élus pour le département de Saône-et-Loire. Ce sont 3 sénateurs qui ont été élus dans le département.

Le contrôle de l'élection des maires, adjoints des communes et des présidents et vice-présidents des établissements publics de coopération intercommunale.

L'installation des nouveaux organes délibérants et l'élection de nouveaux exécutifs ont fait l'objet d'un accompagnement rapproché de la part du bureau du conseil et du contrôle de la préfecture et des sous-préfectures.

Accompagnement des collectivités dans le cadre du renouvellement des instances

Des actions de formation pour les nouveaux élus

Dès le mois de juin, le secrétaire général de la préfecture a réuni les nouveaux maires élus pour leur présenter l'offre de service de la préfecture.

A cette occasion Mme Magnaval, directrice de la direction de la citoyenneté et de la légalité a pu s'exprimer sur les sujets d'actualité et les points d'attention pour les premières décisions à prendre dans le cadre de l'installation de la nouvelle équipe municipale.

Des actions de sensibilisation pour l'ensemble des élus communaux

Chaque sous-préfet a organisé dans son arrondissement un séminaire des nouveaux élus pour leur présenter l'actualité des services de l'État dans le département; À cette occasion se sont exprimés les directeurs départementaux des services de l'État, le directeur académique des services de l'éducation nationale, le directeur départemental des finances publiques, les représentants des forces l'ordre et le procureur de la république près le tribunal judiciaire de Mâcon.

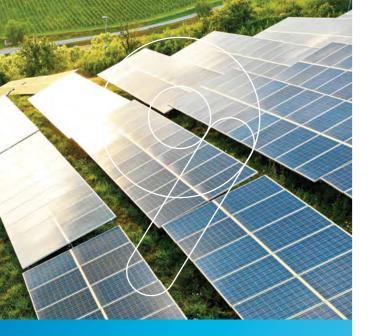


Assemblée générale de l'union des maires des communes rurales

Le 3 octobre 2020, Joël GIRAUD, secrétaire d'État en charge de la ruralité était présent en Saône-et-Loire aux côtés des maires ruraux lors de leur assemblée générale annuelle. Il a également pris part à une table ronde autour de la thématique « Le retour au local » en présence d'élus locaux.



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020 45 PRÉFECTURE DE SAÔNE-ET-LOIRE



Favoriser la transition écologique

LA SAÔNE-ET-LOIRE, UN DÉPARTEMENT DYNAMIQUE

Deux territoires engagés dans la démarche de Contrat de Transition Écologique

2019, la communauté de Communes du Grand Autunois Morvan est le 1^{er} territoire lauréat du contrat de transition écologique.



2020, c'est au tour de la communauté de communes Sud Côte Chalonnaise de s'engager dans la démarche.

Le contrat de cette collectivité s'articule autour de 4 axes :

- énergie/rénovation énergétique;
- biodiversité/eau;
- alimentation durable/circuits courts;
- réduction des déchets.

Le service urbanisme et appui au territoire de la Direction départementale des territoires (DDT) accompagne l'élaboration et la mise en œuvre de chaque CTE.





Le dispositif «habiter mieux

Le préfet Jérôme GUTTON visite le 25 000ème logement bénéficiaire du programme « Habiter Mieux » à Etang-sur-Arroux le 17 janvier 2020.

« Habiter mieux » est une aide financière de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) permettant :

- la réalisation de travaux de rénovation thermique dans un logement de plus de 15 ans;
- une garantie d'être conseillé et accompagné par un opérateur spécialisé;
- un numéro national et un service de proximité permettant de répondre aux questions des usagers.

En 2020, le dispositif « Habiter Mieux » a permis d'aider 565 propriétaires occupants et 37 propriétaires bailleurs pour la rénovation énergétique de 616 logements, pour un montant total de 4 788 764 €.



Dans le cadre du plan de relance, l'ADEME a mis en place un dispositif exceptionnel de soutien aux structures de l'économie

sociale et solidaire. 6 lauréats ont été retenus pour la Saône-et-Loire pour un montant d'aide de 173 173 € dont 80 672 € pour le Comité des amis Emmaüs de Chalon-sur-Saône.

ADEME



L'Agence de la transition écologique participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de la maîtrise de l'énergie, des déchets et plus globalement du climat et de la transition énergétique et écologique.

5 domaines d'intervention

- déchets.
- sols pollués et friches,
- énergie et climat,
- air et bruit,
- actions transversales (production et consommation durable, villes et territoires durables).



3 363 143 €

de financements de l'ADEME pour des projets en Saône-et-Loire en 2020

2 458 ont été d

2 458 400 €

ont été attribués à Mâcon Energies
Services pour la rénovation du réseau
de chauffage urbain de la ville de
Mâcon avec l'implantation d'une
chaufferie biomasse.



Le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) D'Autun, un bel exemple d'expertise au sein de l'État.

Le Cerema est un établissement public tourné vers l'appui aux politiques publiques, placé sous la double tutelle du ministère de la transition écologique et du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales

70 AGENTS

• 15 ingénieurs

• 40 techniciens

- ou chercheurs
- le Bâtiment

3 DOMAINES D'INTERVENTION

• les infrastructures de transports.

Ouvrage d'art

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020 46 PRÉFECTURE DE SAÔNE-ET-LOIRE

